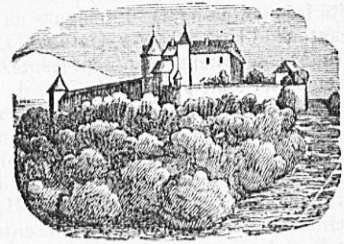




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
 » 6 mois, » 2 50  
 Etranger, 1 an, 9 fr., 6 mois, 5 fr., payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

**HORAIRE D'ÉTÉ :** Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>40</sup> 8<sup>45</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>25</sup> 5<sup>10</sup> 10<sup>55</sup>

**Prix des annonces et réclames :**  
 Annonces : Canton, 10 cent.; Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.  
 Réclames : 30 cent. la ligne.  
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 1<sup>er</sup> septembre 1896.

## ÉLECTIONS A BON MARCHÉ

Vous avez ou bien lu ou bien vu jouer une fois le *Bourgeois gentilhomme*, n'est-ce pas?

M. Jourdain, simple bourgeois, veut à tout prix se transformer en homme de qualité et se livre, pour ce faire, aux dépenses les plus grotesques, aux actes les plus ridicules. Et comme il est fils d'un simple boutiquier, il atténué assez ingénieusement son origine roturière; lorsque quelqu'un vient lui dire avoir connu son père qui était « marchand », M. Jourdain s'indigne, proclamant que son père n'a jamais été *marchand*, mais que, *comme il se connaissait beaucoup en étoffes*, il en tenait toujours chez lui et en cédait pour de l'argent à ses amis et aux personnes qui avaient recours à sa connaissance des étoffes.

Nos confrères du N° 13 n'ont peut-être pas les mêmes prétentions que M. Jourdain à passer pour des gens de qualité et ils ont peut-être en cela raison, car il est des parchemins qu'il vaut mieux laisser dormir, mais ils tournent avec la même aisance que le héros de Molière, les questions qu'ils peuvent être appelés à résoudre. C'est ainsi qu'ils comptent aussi se dérober. Quand on leur parle des frais que leur a occasionnés — ou mieux que nous a occasionnés — le vote du 9 août, lesquels frais se seraient facilement élevés, d'après les évaluations de gens de la campagne, mieux placés que ceux de Bulle pour connaître toutes les manœuvres souterraines et publiques des agents de M. Python, à près de 20,000 francs, alors ils répondent, par l'organe de *l'Ami du peuple* :

« Le gouvernement était peu disposé à faire et n'a pas fait de tels cadeaux. Pais, comment aurait-il trouvé chez ce brave peuple gruyérien, si fier et si indépendant, assez de citoyens pour placer tant d'ar-

gent?... Les 2100 voix conservatrices n'ont rien coûté aux conservateurs. »

Heureux peuple gruyérien! Voici *l'Ami* qui vient t'encenser à tour de bras. Tu méritais sans doute pareils éloges, mais pourquoi faut-il que ce soit *l'Ami* qui te le décerne? Ces flatteurs sont trop prodigues des adjectifs comme *brave, fier*, etc., pour n'avoir pas pour but de vivre à tes dépens si tu les écoutes.

Nous voulons bien, pour une fois, être d'accord avec *l'Ami du peuple*, bien qu'il mente en disant la vérité, car on ment toujours lorsqu'on n'est pas sincère. Oui, le peuple de la Gruyère est brave, fier, indépendant. Tous les hommes tiennent à la fierté et à l'indépendance, malheureusement il est des qualités que l'on ne peut cultiver selon ses goûts et les débiteurs de la Banque d'Etat ne demanderaient certes pas mieux que d'être aussi indépendants dans leurs actes que dans leur pensée intime.

Il est fort beau de dire à un peuple des paroles flatteuses, mais au moins ne devrait-on pas alors détruire en lui les qualités et les vertus que l'on fait semblant d'exalter. Lorsqu'on voit un homme puisant et en vue se présenter à la porte de la mesure d'un pauvre diable en faisant briller aux yeux de celui-ci des rondelles de métal un peu plus reluisantes que celles dont la condenserie d'Epagny orne nos routes, ce n'est pas à ce malheureux qu'on songe à reprocher une inconséquence, mais on se dit : « Si ce monsieur qui est payé par nous pour rester à son bureau n'était pas venu là, ce pauvre diable aurait fait comme il aurait voulu, il aurait voté selon son cœur et sa conscience. »

Donc c'est entendu, les voitures que MM. le préfet et le président ont prises pour aller allécher les citoyens de Bellegarde ont été payées de la poche à ces messieurs (lesquelles s'alimentent d'ailleurs de ce qu'on soutire des nôtres); le vin bu dans les innom-

brables établissements de la Gruyère durant la semaine, voire les semaines, précédant le vote a été payé par les électeurs enchantés que les messieurs, les demi-messieurs et les quart de messieurs qui encombrant l'échelle officielle eussent daigné venir les engager à ne pas voter à leur guise; l'argent que certains citoyens ont reçu de main à main provenait de la générosité de nos budgétivores. Décidément tous les métiers se gâtent! On n'aura bientôt plus de plaisir à être attaché au râtelier, s'il faut user ses dents à tirer bas le foin pour le faire manger à d'autres. Aussi avons-nous quelque peine à croire à tant de désintéressement.

Nous savons bien que M. Python, que le « hasard » avait placé en villégiature à Grandvillard avait beaucoup employé la promesse, une monnaie commode qui a le don de ne pas compromettre les fonds de la loterie et de l'Université, que M. Cardinaux était accouru à Charmey par simple caprice de prendre un bain froid dans la Jogne, ce qui n'occasionne pas d'autre dépense et que M. Théraulaz a été attiré à La Roche par un besoin urgent d'embrasser sa parenté, car aux heures d'émotions électorales il a plus besoin que jamais des consolations de famille.

Mais ce n'est pas une raison pour essayer de nous faire avaler des couleuvres comme celle que présente *l'Ami du peuple* de samedi. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour acquérir cent preuves que tous les suffrages acquis à M. Murith ne l'ont pas été par la promesse d'un poste de contrôleur dans les futurs tramways Châtel-Bulle-Château-d'Ex.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

*Assemblée d'Olten.* — L'assemblée du parti radical-démocratique a eu lieu dimanche à Olten; elle a

La porte fermée, le souriant greffier tira de sa poche une large enveloppe.

« Voici, dit-il, une communication de monsieur le directeur.

Le juge rompit le cachet et lut à haute voix :  
 « Je ne saurais trop conseiller à monsieur le juge d'instruction de s'entourer de sérieuses précautions quand il » interrogera le prévenu Mai.

« Depuis sa tentative avortée de suicide, ce prévenu est » dans un tel état d'exaltation qu'on a dû lui laisser la camisole de force. Il n'a pas fermé l'œil de la nuit, et les » gardiens qui l'ont veillé s'attendaient à tout moment à voir » la folie se déclarer. Cependant il n'a pas prononcé une » parole.

« Quand on lui a présenté des aliments ce matin, il les a » repoussés avec horreur, et je ne serais pas étonné de lui » croire l'intention de se laisser mourir de faim.

« J'ai rarement vu un malfaiteur plus dangereux. Je le » crois capable de se porter aux plus affreuses extrémités... »  
 — Bigre!... exclama le greffier dont le sourire pâlit; à la place de monsieur le juge, je ferais entrer les soldats qui vont amener ce gaillard-là.

« Quoi!... c'est vous, Gognet, fit doucement M. Segmuller, vous, un vieux greffier, qui parlez ainsi. Auriez-vous peur?... »

« Peur, moi?... Certainement non, mais... »  
 — Bast!... interrompit Lecoq, d'un ton qui trahissait sa confiance en sa prodigieuse vigueur, ne suis-je pas là!

Rien qu'en s'asseyant à son bureau, M. Segmuller eût en comme un rempart entre le prévenu et lui. Il s'y tenait d'habitude; mais après le mouvement d'effroi de son greffier, il eût rougi de paraître craindre.

Il se plaça donc près du feu, comme l'instant d'avant, quand il interrogeait la Chupin, et sonna pour donner l'ordre d'introduire l'homme, seul. Il insista sur ce mot : seul.

La seconde d'après, la porte s'ouvrit avec une violence

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 19

## MONSIEUR LECOQ

PAR  
 ÉMILE GABORIAU

— Les femmes ne parlent jamais, reprit le juge, et quand elles semblent se résigner à des révélations, c'est qu'elles espèrent avoir trouvé un artifice qui égarera les investigations. L'évidence, du moins, érase l'homme le plus entêté; elle lui casse bras et jambes, il cesse de lutter, il avoue. La femme, elle, se moque de l'évidence. Lui montre-t-on la lumière, elle ferme les yeux et répond : « Il fait nuit. » Qu'on lui tourne la tête vers le soleil qui l'éblouit de ses rayons et lui tourne la tête vers le soleil qui l'éblouit de ses rayons et elle persiste et répète : « Il fait nuit. » Les hommes, selon la sphère sociale où ils sont nés, imaginent et combinent des systèmes de défense différents. Les femmes n'ont qu'un système, quelle que soit leur condition. Elles nient quand même, toujours, et elles pleurent. Quand, au prochain interrogatoire, je pousserai la Chupin, soyez sûr qu'elle trouvera des larmes...

Dans son impatience, il frappa du pied. Il avait beau fouiller l'arsenal de ses moyens d'action, il n'y trouvait pas une arme pour briser cette résistance opiniâtre.

— Si seulement j'avais idée du mobile qui guide cette vieille femme, reprit-il. Mais pas un indice! Qui me dira quel puissant intérêt lui commande le silence?... Serait-ce sa cause qu'elle défend?... Est-elle complice? Qui nous prouve qu'elle n'a pas aidé le meurtrier à combiner un guet-apens?

— Oni, répondit lentement Lecoq, oui, cette supposition se présente naturellement à l'esprit. Mais l'accueillir, n'est-ce pas rejeter les prémices admises par monsieur le juge?...

Si la Chupin est complice, le meurtrier n'est pas le personnage que nous soupçonnons, il est simplement l'homme qu'il paraît être.

L'objection sembla convaincre M. Segmuller.

— Quoi, alors, s'écria-t-il, quoi!...

L'opinion du jeune policier était faite. Mais pouvait-il décider, lui, l'humble agent de la sûreté, quand un magistrat hésitait?

Il comprit combien sa position lui imposait de réserve, et c'est du ton le plus modeste qu'il dit :  
 — Pourquoi le faux ivrogne n'aurait-il pas ébloui la Chupin en faisant briller à ses yeux les plus magnifiques espérances? Pourquoi ne lui aurait-il pas promis de l'argent, une grosse somme?...

Il s'interrompit, le greffier rentra. Derrière lui s'avancit un garde de Paris qui demeura respectueusement sur le seuil, les talons sur la même ligne, la main droite à la visière du shako, la paume en dehors, le coude à la hauteur de l'œil... selon l'ordonnance.

— Monsieur, dit au juge ce militaire, monsieur le directeur de la prison m'envoie vous demander s'il doit maintenir la venue Chupin au secret; elle se désespère de cette mesure. M. Segmuller se recueillit un moment.

— Certes, murmura-t-il, répondant à quelque révolte de sa conscience, certes, c'est une terrible aggravation de peine, mais si je laisse cette femme communiquer avec les autres détenues, une vieille récidiviste comme elle trouvera sûrement un expédient pour faire parvenir des avis au dehors... Cela ne se peut, l'intérêt de la justice et de la vérité doit passer avant tout.

Cette dernière considération l'emporta.

— Il importe, commanda-t-il, que la prévenue reste au secret jusqu'à nouvel ordre.

Le garde de Paris laissa retomber la main du salut, porta le pied droit à trois pouces en arrière du talon gauche, fit demi-tour et s'éloigna au pas ordinaire.

and'rue 20.  
**MICHEL**  
 ande ou italienne;  
 re allemand;  
 troisième année, en section  
 s et de *bachelier* es-  
 n, les autres par l'Ecole  
 us de l'Internat au  
 mbre.  
**LE RECTORAT**  
**PRINES**  
 é.  
**MERCERIE**  
 ns réduits.  
 r-de-Trême.  
**Terminus**  
 (Suisse)  
 graphes.  
**1896.**  
 Téléphone.  
 chambre de bains.  
 tion.  
 — Vue splendide  
 rgeois.  
 as vaudois.  
 propriétaire.  
**LANCS**  
 e, chez  
**BULLE**  
 près du Temple.  
**uisage.**  
 — Parapluies.  
 tions en tous genres  
 Vve Grillet,  
 de Vevey, BULLE  
**charpentiers**  
 de l'occupation chez MM.  
 ERA, entrepreneurs, à Bulle.  
 e deux domestiques,  
 t bien la culture et sachant  
 aux pourrait entrer suivant  
 tre sachant traire et travail-  
 ne, entrée de suite.  
**J. Helg**, forestier, à De-  
 rnois).  
**ers menuisiers.**  
 de bons ouvriers menuisiers.  
 M. PASQUIER FRÈRES, entrepre-  
**louer :**  
 au rez-de-chaussée, pou-  
 chambre, bureau ou entrepôt.  
 l'agence Haasenstein & Vogler  
**CHOCOLAT**  
**SUCHARD**  
**AO SOLUBLE**  
**CELLENTE QUALITÉ**  
**EXCELLENTE PRIX**  
**MODÉRÉS**  
**SE TROUVE**  
**PARTOUT.**  
 le Lenz, imprimeur-éditeur.

## LA GRUYÈRE

été fréquentée par 190 délégués de 17 cantons. Les cantons d'Uri, Schwytz, Unterwald, Vaud, Valais et Genève n'étaient pas représentés. Du canton de Neuchâtel était présent M. Tissot, conseiller national. M. Gavard, délégué genevois, s'est fait excuser.

L'assemblée était présidée par le conseiller national Brenner, de Bâle. Lui ont été adjoints pour former le bureau, le député aux Etats S. Ossel, comme secrétaire, le conseiller aux Etats Hoffmann, le conseiller national Geilinger, le conseiller national Tissot et E. Schumann, de Lucerne.

En ouvrant la séance, M. Brenner a rendu hommage à la mémoire du premier président du comité central du parti, M. Göttisheim, ainsi qu'à celle de M. Decollogny, membre du comité. Il a fait l'éloge des efforts faits par ce dernier pour amener une entente entre la Suisse allemande et la Suisse romande.

Le président explique ensuite les motifs qui ont amené le comité central à mettre à l'ordre du jour deux des lois actuellement en discussion. La loi sur la comptabilité des compagnies de chemins de fer et la loi sur la Banque d'Etat. Il s'agit, dit-il, de concentrer les forces du parti sur les questions de principe importantes; ces deux lois sont dans le rapport le plus direct avec le but du parti; l'acheminement à la réforme sociale et le développement de l'idée fédérale.

Le président donne en outre connaissance d'une déclaration que les comités des organisations du parti radical dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont envoyée à l'assemblée. Ces comités déclarent qu'en présence des divergences d'opinion actuelles, ils jugent préférable de ne pas participer à cette assemblée; mais ils expriment l'espoir qu'une occasion se présentera bientôt où tous les membres du parti pourront de nouveau travailler ensemble.

Ensuite, M. von Arx, député aux Etats, dans une conférence qui a duré plus d'une heure, parle de la portée économique et sociale de la loi sur la comptabilité en général, ainsi que des différentes prescriptions qui y sont contenues.

Il conclut en disant qu'en présence du mécontentement actuel, il est urgent de poursuivre le grand but en fait d'économie sociale, et de créer des mouvements qui puissent faire battre tous les cœurs à l'unisson.

La nationalisation des chemins de fer est une idée qui répond bien à ce désir, et la loi sur la comptabilité est une importante préparation à la réalisation de cet idéal.

M. Schür, de Bâle, développe le point de vue du comité, tendant à l'expropriation des chemins de fer, et défend le comité contre les attaques dont il a été l'objet. L'orateur se déclare d'accord avec la loi sur la comptabilité.

L'assemblée vote ensuite à l'unanimité une résolution recommandant au peuple l'adoption de la loi sur la comptabilité.

**Zurich.** — Suivant une décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 1896, la direction du Nord-Est annonce pour le 1<sup>er</sup> avril 1897 l'emprunt de 20 millions 4 % du 1<sup>er</sup> octobre lequel sera remplacé par un emprunt de 3 1/2 %, première hypothèque, qui ne pourra pas être dénoncé avant le 28 février 1912.

Le délai pour la présentation des titres à la con-

terrible, et le meurtrier entra, se précipitant, plutôt, dans le cabinet.

Le taureau qui s'échappe de l'abattoir, après avoir été manqué par la main du boucher, a ces allures affolées, ces mouvements désordonnés et sauvages.

Goguet en blâma derrière sa table, et Lecoq fit un pas, prêt à s'élaner.

Mais, arrivé au milieu de la pièce, l'homme s'arrêta, promenant autour de lui un regard perçant.

— Où est le juge?... demanda-t-il d'une voix rauque.

— Le juge, c'est moi, répondit M. Segmüller.

— Non... l'autre.

— Quel autre?

— Celui qui est venu me questionner hier soir.

— Il lui est arrivé un accident. En vous quittant, il s'est cassé la jambe.

— Oh!...

— Et c'est moi qui le remplace...

Mais le prévenu semblait hors d'état d'entendre. A son exaltation frénétique succédait subitement un anéantissement mortel. Ses traits contractés par la rage se détendaient. Il était devenu livide, il chancelait...

— Remettez-vous, lui dit le juge d'un ton bienveillant, et si vous vous sentez trop faible pour rester debout, prenez un siège...

Déjà, par un prodige d'énergie, l'homme s'était redressé. Même une flamme, aussitôt éteinte, avait brillé dans ses yeux...

— Bien des mercis de votre bonté, monsieur, répondit-il, mais ça ne sera rien... j'ai eu comme un éblouissement, il est passé...

— Il y a longtemps peut-être que vous n'avez mangé?...

— Je n'ai rien mangé depuis que celui-ci, — il montrait Lecoq, — m'a apporté du pain et du jambon, au violon, là-bas.

— Sentez-vous le besoin de prendre quelque chose?

version courra du 1<sup>er</sup> au 15 septembre, et les souscriptions nouvelles seront reçues du 10 au 25 du même mois. Le cours d'émission et de conversion est fixé à 100,75 %.

**Berne.** — Un voyageur de commerce israélite, nommé Abraham Wolf, de Lyon, ayant habité Berne et Zurich, a été condamné par le jury, après des débats qui ont duré deux jours, à 1 1/2 an de travaux forcés pour parjure, ainsi qu'aux frais de l'Etat et à 200 fr. de frais d'intervention. La partie civile, MM. Roethlisberger & Cie, à Berne, est renvoyée devant le tribunal civil.

— Un nommé Melchior Kohler, de Willigen, près de Meiringen, est tombé d'une paroi de rochers d'une hauteur de 100 mètres, en coupant du foin; il est mort sur le coup. Le malheureux laisse une veuve et un enfant.

— La Commission du Grand Conseil pour le nouveau projet de loi sur l'assistance publique a adopté définitivement le projet à l'unanimité. M. Durrenmatt a voté pour et a exprimé sa confiance que d'ici à l'entrée en vigueur de la loi la minorité serait admise à coopérer à l'administration.

— A Porrentruy, pendant les opérations de recrutement, le nommé Emile Desbœufs, étant en état d'ivresse, a, sans aucune provocation, frappé d'un coup de couteau un de ses camarades, du nom de Barth, et l'a atteint au bas du ventre, puis il a pris la fuite. Quelques jeunes gens se sont mis à la poursuite de Desbœufs, mais, au moment où ce dernier allait être atteint, il s'est retourné et a frappé d'un coup de couteau à la cuisse le nommé Lautscher, qui était sur le point de se saisir de lui. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de Porrentruy.

Barth est dans un état très grave, mais on n'a pas d'inquiétude sérieuse au sujet de Lautscher. Quant à Desbœufs, il a réussi à s'échapper et à se cacher.

Desbœufs, comprenant sans doute qu'il aggravait son cas par sa fuite, est allé jeudi soir se livrer au commandant d'arrondissement, qui l'a mis à la disposition du juge d'instruction. L'état de Barth est toujours très grave.

**Lucerne.** — A Lucerne, un cheval attelé a voulu traverser un passage à niveau au moment où l'express du Gothard passait. Celui-ci a atteint l'attelage. Il a tué le cheval et blessé grièvement le conducteur. Une dame qui se trouvait dans la voiture en a été quitte pour la peur.

**Bâle.** — Le Conseil d'Etat a accordé à tous les employés de l'Etat un congé de trois jours, sans suppression de traitement, afin qu'ils puissent visiter l'Exposition nationale à Genève.

— Une assemblée des délégués du parti démocrate-socialiste a adopté la candidature de M. Wulschleger, au Conseil national. Elle a décidé de laisser aux adhérents du parti entière liberté de vote, en ce qui concerne le mouvement référendaire contre le crématorium.

**Grisons.** — Jeudi, deux ouvriers qui plaçaient des câbles pour l'éclairage électrique de la ville de Coire, ont été atteints par le courant et tués sur le coup.

**Vaud.** — Mercredi, un ouvrier italien, en passage à Château-d'Ex, a failli être empoisonné pour avoir mangé des champignons trouvés le long du chemin.

— Non... Quoique cependant... si c'était un effet de votre bonté... je boirais bien un verre d'eau.

— Voulez-vous du vin avec?...

— J'aime mieux de l'eau pure.

On lui apporta ce qu'il demandait.

Aussitôt il se versa un premier verre qu'il avala d'un trait, puis un second qu'il vida lentement.

On eût dit qu'il buvait la vie. Il semblait renaître.

### XVIII

Sur vingt prévenus qui arrivent à l'instruction, dix-huit au moins se présentent armés d'un système complet de défense, conçu et discuté dans le silence des « secrets ».

Coupables ou innocents, ils ont adopté un rôle qui commence à l'instant où le cœur battant et la gorge sèche, ils franchissent le seuil du cabinet redoutable où les attend le magistrat instructeur.

Ce moment de l'entrée du prévenu est donc un de ceux où le juge met en jeu toute la puissance de sa pénétration.

L'attitude de l'homme doit trahir le système, comme une table résume les matières d'un volume.

Mais ici, M. Segmüller n'avait pas, croyait-il, à se défier de trompeuses apparences. Il était évident pour lui que le prévenu n'avait pu songer à feindre, que le désordre de son arrivée était aussi réel que son anéantissement présent.

Du moins, tous les dangers dont avait parlé le directeur du Dépôt étaient écartés. Le juge alla donc s'établir à son bureau. Il s'y sentait plus à l'aise et pour ainsi dire plus fort. Là, il tournait le dos au jour, sa tête s'effaçait dans l'ombre, et au besoin il pouvait, rien qu'en se baissant, dissimuler une surprise, une impression trop vive.

Le prévenu, au contraire, restait en pleine lumière, et pas un des tressaillements de sa face, pas un des battements de sa paupière ne devait échapper à une attention sérieuse.

Il paraissait alors complètement remis et ses traits avaient repris l'insouciance immobilité de la résignation.

Pendant plusieurs heures, il s'est roulé sur l'herbe aux Moulins, en proie à d'atroces souffrances. Heureusement des voisins lui ont administré du lait et des vomitifs qui ont fait évacuer les restes des champignons vénéneux et il a pu résister à la crise.

**Valais.** — Jeudi, un soldat du bataillon 9 de landwehr, passant un cours de répétition au fort de Savatan est mort : les uns disent d'une chute du haut d'un rocher, les autres des suites d'une indisposition subite.

D'après le *Journal de Château-d'Ex*, le défunt est un nommé Paul Jaquillard, de Rougemont, employé au Département des travaux publics, à Lausanne.

**Neuchâtel.** — Quatorze propriétaires et encaveurs de la paroisse de St Blaise ayant publié dans les journaux neuchâtelois une lettre protestant contre la décision des jurés chargés d'examiner les vins neuchâtelois à l'exposition nationale, incriminant leur compétence, leur discrétion et leur correction; ces jurés, MM. Eug. Bovvier et H.-L. Vouga, annoncent qu'ils diffèrent au juge d'instruction ces allégations qu'ils estiment calomnieuses et diffamatoires.

**Genève.** — Un accident provenant de l'absorption de champignons s'est produit mardi dernier. M. M., charcutier, au Pré-l'Évêque, commune des Eaux-Vives, recevait en cadeau un panier de champignons qui lui parurent de qualité excellente. Il fit donc apprêter ces cryptogames qui lui furent servis sur la table de midi. Aussitôt après le repas, toute la famille, M. et Mme M., trois enfants et une bonne, furent pris de violentes douleurs d'entrailles et pendant un certain temps l'état de plusieurs malades inspira de sérieuses inquiétudes. Heureusement qu'un docteur intervint à temps, lequel, employant un traitement énergique, parvint à sortir de danger tous les malades. Aujourd'hui, toute la famille est rétablie, sauf une petite fille qui garde encore la chambre, mais dont la situation n'inspire aucune inquiétude.

## ÉTRANGER

**Belgique.** — Le ministre de la guerre présente un projet de loi supprimant le droit de rachat et imposant le service personnel obligatoire. On dit que ce projet, qui sera soutenu par le gouvernement en corps, rencontrera une vive opposition de la part du parti catholique à la chambre.

— Le train de Bruges à Blankenberghe a déraillé sur le pont de Bruges. La locomotive et trois wagons ont été brisés. Un tué, plusieurs blessés.

**Russie.** — Les journaux apprennent que les médecins particuliers de la czarine engagent celle-ci à ne pas continuer à accompagner le czar dans son voyage. Le czar la conduira à Kiev et continuera seul sa tournée en Europe.

**Tarquin.** — A Philippopoli, des voyageurs venant de Constantinople assurent que les troubles continuent. Le nombre des personnes tuées dans les rues s'élèverait à plusieurs milliers.

— Les ambassadeurs ont fait à la Porte de sérieuses remontrances, et l'ont rendue attentive aux

— Vous sentez-vous tout à fait mieux?... lui demanda M. Segmüller.

— Je vais très bien.

— J'espère, poursuivit paternellement le juge, que vous saurez vous modérer, maintenant. Hier, vous avez essayé de vous donner la mort. C'eût été un grand crime ajouté aux autres, un crime qui...

D'un geste brusque, le prévenu l'interrompit.

— Je n'ai pas commis de crime, dit-il, d'une voix rude encore, mais non plus menaçante. Attaqué, j'ai défendu ma peau, ce qui est le droit de chacun. Ils étaient trois sur moi, des enragés... j'ai tué pour ne pas être tué. C'est un grand malheur, et je donnerais ma main pour le réparer, mais ma conscience ne me reproche pas ça.

Ça... c'était le claquement de l'ongle de son ponce sous ses dents.

— Cependant, continua-t-il, on m'a arrêté et traité comme un assassin. Quand je me suis vu tout seul dans ce cercueil de pierre que vous appelez « le secret », j'ai eu peur, j'ai perdu la tête. Je me suis dit : « Mais, mon garçon, on t'a » enterré vivant, il s'agit de mourir, et vite, si tu ne veux pas souffrir. » Là-dessus, j'ai cherché à m'étrangler. Ma mort ne faisait de tort à personne, je n'ai ni femme ni petits qui comptent sur le travail de mes bras, je m'appartiens. Ce qui m'empêche qu'après la saignée, on m'a lié dans un sac de toile, comme un fou... Foul j'ai cru que je le deviendrais. Toute la nuit, les geôliers ont été après moi, comme des enfants qui tourmentent une bête enchaînée. Ils me tâtaient, ils me regardaient, ils passaient la chandelle devant mes yeux...

Tout cela était débité avec un sentiment d'amertume profonde, mais sans colère, violemment, mais sans déclamation, comme toutes les choses que l'on sent très vivement.

Et la même réflexion venait en même temps au juge et au jeune policier.

— Celui-là, pensaient-ils, est très fort, on n'en aura pas raison aisément.

suites que pourrait av

bles.

— La nouvelle de

nions dans notre de

vraie. Bien que les A

Banque ottomane, il

Turcs qui ont prépar

beries et dans le but

justifier leurs massac

bre des personnes ma

Ceux qui craignent

l'Europe soit troublée

leur preuve que tou

actuellement peur d

avec laquelle chaqu

cueille les nouvelles

que chacun d'eux me

de soulever par là un

Les dernières nouv

rétabli depuis diman

pendant bon de ne

**Etats-Unis.** —

la légation italienne

protection de la polic

criant ; vive Ménélik

— Le lieutenant

à Cuba, raconte que

des journaux cubain

Churchill, de Penns

fût enveloppé d'un d

Ce raconter rencontr

## CANTON

**Recrues.** — Sa

recrues N° 3, en serv

rues de Fribourg, m

le district de la Sing

de fin d'école. La col

fort bon air; chacun

jeunes soldats. La t

Planfayon.

**L'évêque de J**

quelques jours à R

hommages au prince

Fribourg, voir ses

Porrentruy aux fêtes

de l'ouvel évêque de

Aux courses d'Yv

tenant de cavalerie

à la course du steep

beaucoup de difficul

marquée. Plus d'un

a parlé avec éloge

M. Blancpain a su

l'a ensuite enlevée

devant ses concurre

gagné par l'heureu

haut Conseil fédéral

Il y a quelques se

gagné deux premier

**A Morat.** — L

Société de dévelop

Après une minute de

— On s'explique, p

mouvement de dés-esp

matin même, vous av

trait...

La nombre figure

question, ses yeux en

l'écolata de rire, d'un

hore.

— Ça, dit-il, c'est

tout refusé, mais vous

prises dans le sac, et l

ger comme un poupon

Ah! mais non... j'ai s

suites que pourrait avoir une prolongation des troubles.

— La nouvelle de Constantinople que nous donnions dans notre dernier numéro n'était que trop vraie. Bien que les Arméniens se soient jetés sur la Banque ottomane, il devient notoire que ce sont les Turcs qui ont préparé les désordres par leurs fourberies et dans le but de se faire un prétexte pour justifier leurs massacres. On estime à 3000 le nombre des personnes massacrées.

Ceux qui craignent à tout instant que la paix de l'Europe soit troublée peuvent se rassurer. La meilleure preuve que toutes les grandes puissances ont actuellement peur de la guerre, c'est l'indifférence avec laquelle chaque gouvernement occidental accueille les nouvelles de ces massacres et l'hésitation que chacun d'eux met à intervenir dans la crainte de soulever par là un conflit avec des alliés propres.

Les dernières nouvelles disent que le calme est rétabli depuis dimanche soir à Constantinople. Il est cependant bon de ne pas trop s'y fier.

**Etats-Unis.** — Une dépêche du *World* dit que la légation italienne à Rio-Janeiro a fait appel à la protection de la police. La foule parcourt les rues, en criant : vive Ménelk.

— Le lieutenant Alvarez revenu d'une expédition à Cuba, raconte que le général Weyler ayant trouvé des journaux cubains dans les poches de Charles Churchill, de Pensylvanie, ordonna que ce dernier fût enveloppé d'un drapeau américain et brûlé vif. Ce racontar rencontre peu de créance.

## CANTON DE FRIBOURG

**Recrues.** — Samedi matin à 9 heures, l'école de recrues N° 3, en service à Colombier, a traversé les rues de Fribourg, musique en tête, se rendant dans le district de la Singine pour les grandes manœuvres de fin d'école. La colonne, forte de 650 hommes, avait fort bon air; chacun a admiré l'allure martiale de nos jeunes soldats. La troupe a été cantonnée le soir à Planfayon. (Confédéré.)

**L'évêque de Jassy.** — Mgr Jaquet a passé quelques jours à Ragatz où il a été présenter ses hommages au prince de Roumanie. De là il se rend à Fribourg, voir ses parents et connaissances, puis à Porrentruy aux fêtes de consécration de Mgr Hornstein, le nouvel évêque de Bucarest.

Aux courses d'Yverdon, M. Paul Blancpain, lieutenant de cavalerie à Fribourg, est arrivé premier à la course du *steeple chase*, jeudi. Cette course offre beaucoup de difficultés et est, de toutes, la plus remarquable. Plus d'un spectateur des courses d'Yverdon a parlé avec éloge de la façon habile avec laquelle M. Blancpain a su d'abord ménager sa monture et l'a ensuite enlevée en la faisant passer rapidement devant ses concurrents essoufflés. Le prix de 500 fr. gagné par l'heureux vainqueur était offert par le haut Conseil fédéral.

Il y a quelques semaines, M. Blancpain avait déjà gagné deux premiers prix aux courses de Bâle.

**A Morat.** — La fête vénitienne organisée par la Société de développement de Morat, en l'honneur

Après une minute de méditation, M. Segmuller reprit : — On s'explique, jusqu'à un certain point, un premier mouvement de désespoir dans la prison. Mais plus tard, ce matin même, vous aviez refusé la nourriture qu'on vous offrait...

La zombrie figure de l'homme s'éclaircit soudain à cette question, ses yeux eurent un clignotement comique, et enfin il éclata de rire, d'un bon rire bien gai, bien franc, bien sonore.

— Ça, dit-il, c'est une autre affaire. Certainement, j'ai tout refusé, mais vous allez voir pourquoi... J'avais les mains prises dans le sac, et les gardiens prétendaient me faire manger comme un poupon à qui sa nourrice donne la bonillie... Ah! mais non... j'ai serré les lèvres de toutes mes forces. Alors il y en a un qui a essayé de m'ouvrir la bouche de force pour y fourrer la cuillère, comme on ouvre la gueule d'un chien malade pour l'obliger à gober une médecine... Dame!... celui-là j'ai essayé de le mordre, c'est vrai, et si son doigt n'était trouvé entre mes dents, il y restait. Et c'est pour cette raison qu'ils se sont mis à lever les bras au ciel, et à dire en me montrant : « Voilà un redoutable malfaiteur, un fierscélerat !!! »

Ce souvenir lui semblait bien réjouissant, car il se reprit à rire de plus belle, à la grande stupefaction de Lecoq, au grand scandale du bon Goguet, le greffier.

De son côté, M. Segmuller avait grand peine à dissimuler complètement sa surprise.

— Vous êtes trop raisonnable, je l'espère, dit-il enfin, pour garder rancune à des hommes, qui, en vous attachant, obéissaient à leurs supérieurs, et qui, du reste, ne cherchaient qu'à vous sauver de vos propres fureurs.

— Hum!... fit le prévenu, redevenant sérieux, je leur en veux encore un petit peu, et si j'en tenais un dans un coin... Mais ça passera, je me connais, je n'ai pas plus de fiel qu'un poulet.

— Il dépend d'ailleurs de vous d'être bien traité; soyez

des membres de la Société suisse d'utilité publique, est fixée définitivement, en cas de beau temps, au jeudi soir, 3 septembre, et commencera vers 9 h.; la fête se terminera par un bouquet de 100 fusées.

**Gymnastique.** — La section de gymnastique de Romont organise pour dimanche 6 septembre une fête de lutteurs à l'hôtel des Bains de la Glâne.

## GRUYÈRE

Bulle, dimanche matin.

Les nombreux étrangers qui séjournent dans nos hôtels et nos pensions, et qui n'ont pas été effrayés par les dernières pluies, sont récompensés aujourd'hui de leur constance : un radieux soleil, un vrai soleil d'été brille dans un ciel d'un bleu intense et sans nuages; et la neige qui couronne les hautes cimes et les pics de nos Alpes gruyériennes ajoute à la splendeur du tableau.

Jamais la Gruyère n'a été aussi belle; et depuis ce matin, c'est le grandiose spectacle des montagnes au front couvert de neiges éternelles qu'on y voit.

Nous avons déjà dit que tous nos hôtels regorgent d'étrangers. L'affluence est telle aux Bains de Montbarry, qu'on agrandira très probablement ce magnifique hôtel pour la saison prochaine.

Espérons qu'en 1897, on pourra aussi aller de Montbarry à Gruyères sans s'exposer à disparaître jusqu'à mi-corps dans les fondrières du chemin actuel, qui est, depuis dix ans, la honte de la contrée et du canton. Un pays est jugé sur l'état de ses routes. Une bonne route indique toujours l'activité, la prospérité d'un pays. L'Orient stationnaire n'a pas de routes. Toute civilisation commence par un chemin.

On nous dit qu'une pétition a été signée au sujet de l'état lamentable des communications entre Le Pâquier et Gruyères. Ce n'est pas trop tôt. La direction des travaux publics la prendra certainement en considération, car elle est soucieuse du bon renom du canton de Fribourg.

La possibilité de communiquer de Montbarry avec Gruyères et Epagny s'impose d'autant plus que, si le tramway projeté s'exécute l'an prochain, Epagny sera la station la plus proche du Pâquier, et qu'on ne pourra s'y rendre que par une route digne de ce nom, et qui profitera à tous.

**Vaccinations.** — Les vaccinations et revaccinations officielles pour la ville de Bulle auront lieu vendredi prochain, 4 septembre, à 10 heures du matin, au bâtiment des écoles.

Devront se présenter les enfants nés en 1895 non encore vaccinés et les jeunes gens, garçons et filles, non revaccinés, âgés de 12 à 15 ans.

La vérification obligatoire des résultats aura lieu le vendredi suivant à la même heure, au même local. Bulle, le 31 août 1896.

Par ordre :

(Communiqué.) Le Secrétaire communal.

**Marchés aux fromages dans le canton de Berne.** — Bruggelbach et Neueneg ont vendu leur stock de fromage, la première à raison de 74 fr. les 50 kg. et la dernière de la marchandise de tout premier choix ne comprenant que des pièces de 130 kg., à raison de 75 fr. M. Zurbuchen, marchand

de fromages à la Lorraine, est acheteur de ces deux parties. Outre ces deux fromageries, il s'est fait d'autres ventes à 72 fr. Le prix moyen peut-être fixé, pour l'Emmenthal, à 73 fr. les 50 kg.

**Chasse.** — Dans le canton de Vaud, la chasse générale sera ouverte du 7 septembre au 12 décembre (jusqu'au 31 octobre dans l'ancien district franc du Rubly-Chausy). — La chasse au chamois et à la marmotte y sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 30 septembre (jusqu'au 12 septembre dans l'ancien district franc du Rubly-Chausy). — La chasse au chevreuil, du 7 septembre au 3 octobre. (Elle est interdite dans le Pays-d'Ehaut.) — La chasse à la perdrix grise, du 14 septembre au 10 octobre.

La chasse aux cerfs est interdite.

Il sera payé par renard : 3 fr. en septembre, 2 fr. en octobre; par martre, 10 fr.; par héron, 2 fr.; par loutre adulte, 40 fr.; par loutre jeune, 20 fr.

Le prix des permis est de 15 fr. sans chien, 25 fr. avec un chien, 40 fr. avec deux chiens, 100 fr. avec 3 à 5 chiens, 300 fr. avec plus de 5 chiens; 13 fr. pour la chasse en bateau.

D'après certains indices, les chasseurs à l'arrêt ont, cette année, de beaux coups de feu en perspective; la caille est très abondante; les couvées de coqs de bruyère ont bien réussi; les bergers qui vont rappeler les vaches sur les hauteurs n'en ont jamais vu autant.

**Tribunaux.** — Schneider et Bertholet, les auteurs présumés de l'odieuse tentative dont une jeune fille de Château-d'Ex a été victime il y a quelques mois, comparaitront le 11 septembre devant le tribunal criminel du Pays-d'Ehaut.

**Tramways.** — Hier, plus d'un Bullois s'est demandé ce que faisaient certains ingénieurs qui parcouraient une partie de la ville en p'antant des piquets. Voici le mot de l'énigme :

La compagnie Jura-Simplon s'est chargée des études définitives du chemin de fer électrique routier *Bulle-Château-d'Ex* et *Bulle-Châtel-St-Denis*. Une équipe de jeunes ingénieurs y travaille activement, sous l'ordre de M. Schenk.

Dans le courant de l'hiver, on sera renseigné sur le devis précis, et si tout va bien, les travaux pourront commencer dès le printemps de 1897. On sait que le comité d'initiative a conclu avec l'usine Genoud, à Montbovon, une convention pour la fourniture de 400 chevaux de force motrice à un prix raisonnable. Le chemin de fer transportera des voyageurs et des marchandises.

La question du raccordement de la ligne Bulle-Châtel-St-Denis avec les bords du Léman reste ouverte. Reliera-t-on Châtel-St-Denis avec Vevey, par la rive droite de la Veveysse, ou avec Montreux, par Blonay, — ou bien même construira-t-on les deux embranchements? — c'est ce que l'avenir nous apprendra. La Compagnie Jura-Simplon n'a voulu se charger ni de l'une ni de l'autre de ces études.

Pour la rédaction : Louis COURTHON.

S. A.	Etoffes p. messieurs dep. fr. 1.50 p. m.
ci-devant	jusqu'à fr. 15.—, draps et satins noirs,
F. Jelmoli	cheviots angl. p. l. à fr. 4.50 p. m. Echan-
DÉPÔT DE FABRIQUE	tilions sur demande franco à toute per-
ZURICH	sonne, ainsi que ceux d'étoffes noires et
	coul. pour dames, toiles en fil et coton,
	indiennes, couvertures, etc.

— C'est impossible.

Un mouvement du prévenu trahit une impatience aussitôt maîtrisée.

— Voici, répondit-il, la troisième fois qu'on me dit cela depuis hier. C'est ainsi, cependant. Si j'étais menteur, rien ne serait si simple que de vous dire que je m'appelle Pierre, Jean ou Jacques... Mais mentir n'est pas mon genre. Vrai, je n'ai pas de prénoms. S'il s'agissait de surnoms, ce serait autre chose, j'en ai eu beaucoup.

— Lesquels?

— Voyons... pour commencer, quand j'étais chez le père Fougasse, on m'appelait l'Affloir, parce que, voyez vous...

— Qui était ce père Fougasse?

— Le roi des hommes pour les bêtes sauvages, monsieur le juge. Ah!... il pouvait se vanter de posséder une ménagerie, celui-là. Tigres, lions, perroquets de toutes couleurs, serpents gros comme la cuisse, il avait tout. Malheureusement il avait aussi une connaissance qui a tout mangé.

— Se moquait-il, parlait-il sérieusement? Il était si malaisé de le discerner que M. Segmuller et Lecoq étaient également indécis. Goguet, lui, tout en continuant l'interrogatoire, riait.

— Assez!... interrompit le juge, quel âge avez-vous?

— Quarante-quatre ou cinquante ans.

— Où êtes-vous né?

— En Bretagne, probablement.

Pour le coup, M. Segmuller crut découvrir une mention ironique qu'il importait de réprimer.

— Je vous préviens, dit-il durement, que si vous continuez ainsi, votre liberté est fort compromise. Chacune de vos réponses est une inconvenance.

La plus sincère désolation, mêlée d'inquiétude, se peignit sur les traits du meurtrier.

— Ah!... il n'y a pas d'offense, monsieur le juge, gémit-il. Vous me questionnez, je réponds... Vous varriez bien que je dis vrai, si vous me laissez vous conter ma petite affaire.

(A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

## Au magasin d'étoffes

Place des Alpes **LEWY FRÈRES** Avenue de la Gare  
BULLE

Vient d'arriver un grand choix de *poussettes*.  
GRAND CHOIX DE CONFECTIONS POUR HOMMES Valises & parapluies.  
CHOIX IMMENSE pour habits sur mesure. Plumes et duvets.  
LITS COMPLETS avec bois de lit ou lit en fer. DRAPS pour habits d'hommes à des prix exceptionnellement bas.  
CHEMISES BLANCHES couleurs et en flanelle, à de très bas prix. Il ne sera compté pour façon d'un habit que 8 fr., garante coupe élégante.

## FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, beurre d'épeautre.  
Spécialité de mouline pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.  
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.  
Jos. CROTTI, Bulle.

Chemins de fer Jura-Simplon.

EXPOSITION NATIONALE, GENÈVE  
Grand concours de chevaux, de bétail et de produits agricoles.

### TRAIN DE PLAISIR

BULLE-ROMONT-Palézieux-Châtel-St-Denis-GENÈVE

ET RETOUR  
VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1896  
14 heures de séjour à Genève.

#### HORAIRE

ALLER (3 cl.)		RETOUR (3 cl.)	
RULLE	dép. 5 15 matin.	GENÈVE	dép. 11 — soir.
Vaulruz	5 29	Chexbres	arr. 12 46 nuit.
Sâles	5 36	PALÉZIEUX	1 02 matin.
Vuisternens	5 45	Oron	1 13
ROMONT	6 20	Vauderens	1 25
Siviriez	6 30	Siviriez	1 34
Vauderens	6 40	ROMONT	1 42
Oron	6 51	Vuisternens	2 22
PALÉZIEUX	7 03	Sâles	2 33
Chexbres	7 19	Vaulruz	2 41
GENÈVE	arr. 9 —	BULLE	2 55

PRIX DES PLACES (3<sup>e</sup> classe)  
(y compris UN billet d'entrée à l'Exposition):  
De Bulle, Vaulruz, Sâles et Vuisternens: 4 fr. 50;  
De Romont, Siviriez, Vauderens et Oron: 4 fr.;  
De Palézieux (gare) et de Chexbres: 3 fr. 50.

Ces billets sont en vente dès le 4 septembre aux guichets des gares sus-indiquées.  
Ils ne sont valables que dans le train de plaisir.

LE NOMBRE DES PLACES EST LIMITÉ

### Mises de bois.

La Municipalité de Rouge-mont exposera en mises publiques. Le 24 septembre prochain, soir de la foire, à l'auberge communale: 300 plantes de bois situées dans les divers forêts de la commune, entre autres une partie dans la vallée de Vers-Champs, lieu dit « le Perret ».

Pour prendre connaissance des conditions et des bois, s'adresser directement à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité,  
Le Syndic: Louis-D. YERSIN.  
Le Secrétaire: A. RAYROUD.

### Montagnes à louer.

La commune de Grandvillard expose en location, par voie de mises publiques, pour les années 1897, 1898 et 1899, les estivages du Petit-Mont, du Gros-Mont, de la Grosse-Chaux-des-Baudes, des Cheruettes, de Chenax-de-Gros-Léry, des Merlaz et du Soudin.

Les mises auront lieu, séparément ou par lots, le samedi 19 septembre 1896, à l'auberge communale, à 1 1/2 heure de l'après-midi, sous de favorables conditions.

Par ordre:  
Le Secrétaire communal.

### A VENDRE

Les bois de M. Spuhler-Dénézéaz offrent à vendre de gré à gré les immeubles sous articles 261, 262, 263 du cadastre de Bulle, comprenant habitation et moulin.  
S'adresser au notaire ANDREY.

### Maison à louer

avec trois chambres, cave et galetas. S'adresser à Isidore GENILLOU, maréchal, à Bulle.

### On demande

pour un hôtel de la campagne une fille honnête, forte, comme fille de cuisine.  
S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**Aiguillage.**  
Rasoirs. — Parapluies.  
Réparations en tous genres  
chez M<sup>me</sup> Vve Grillet,  
184 rue de Vevey, BULLE

### MEUBLES

Je fais connaître au public de la ville et de la campagne qu'on trouvera en tout temps chez moi des meubles à très bon marché.  
Se recommande

Julien Poffet, ébéniste,  
place du Marché au bétail, Bulle.

### TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE BRY

Cuir à semelles.  
Empeignes suisses et étrangères.  
Veau ciré, basanes.  
Grand choix de TIGES en tous genres.  
Corderie, fils.

### CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers.  
Huiles et graisses.  
Prix les plus réduits.  
Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle:

Rue de Bouleyres.  
Ouvert tous les jeudis.

### A VENDRE

Un char à ressorts neuf, chez STADE, peintre, à Bulle.

à Vuadens, achète plan-teaux.  
Torche, ches bois dur et li-teaux.

### Deux ouvriers-cordonniers

sont demandés de suite chez Alphonse SUDAN, cordonnier, à Broc.

### Quatre charpentiers

trouvent de suite de l'occupation chez MM. GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Optique.

## ISIDORE REMY

Elève diplômé de l'École d'horlogerie municipale à Genève  
BULLE — Grand'rue 26 — BULLE

Optique. Grand choix de lunettes, pince-nez, conserves, longues-vues (lunettes d'approche), jumelles, microscopes, loupes, bonsoles, lanternes magiques, baromètres anéroïdes et au mercure, thermomètres ordinaires, de bain et à maxima pour médecins, etc. — Niveaux à bulle d'air, etc. — Verres de lunettes et de montres.

### REPARATIONS

Travail soigné garanti. — Prix modérés.

## Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.  
Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

### Avis important!

VIN de raisins secs 1<sup>a</sup> blanc  
à 23 fr. les 100 litres,  
franco toute gare suisse contre remboursement.

Fûts de 100, 120, 150, 200 et 300 litres  
à la disposition des acheteurs.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse

ÉCHANTILLONS GRATIS ET FRANCO

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin,  
MORAT

### GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.

Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.

Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.

PRIX TRÈS RÉDUITS



### Tannerie de Riaz.

Ancienne tannerie Narcisse GREMAUD

Spécialité de veaux cirés.

Achat de cuirs et peaux en tous genres aux plus hauts prix du jour.

Tous les jeudis, on achètera devant les XIII Cantons, à Bulle, où le public est prié d'apporter sa marchandise.

Ju-qu'à nouvel avis. Mme Céline GREMAUD à Riaz se charge aussi des achats.

Se recommande

Pour la tannerie de Riaz.  
Bruthart, Alphonse, tanneur.

### Pour fermiers!

A louer,

beau domaine

d'environ 50 poses, situation exceptionnellement avantageuse. S'adresser à M. Adolphe BAUDÈRE, à Bulle.

### Ouvriers menuisiers.

On demande de bons ouvriers menuisiers. S'adresser à MM. PASQUIER FRÈRES, entrepreneurs, à Bulle.

### A vendre:

Une jeune chienne de chasse, ayant chassé 2 ans.  
S'adresser à Adolphe GENOZ, à Enney.

### Une belle jeune laie,

devant mettre bas au milieu de septembre, est à vendre chez Fritz Morier, café du Chasseur, Château-d'Éx.

SUCCÈS MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique

### au lait de lis

de BERGMANN & Cie,

fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

BREVETÉ!!!

LE

### Ciment Universel

de Plüss-Staufner

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre porcelaine, vaisselle de table et de cuisine pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent.  
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 8 mois  
Etranger, 1 an, 9 fr., 6 mois  
payable d'avance

Prix du numéro:

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE

DE PA

La tranquillité d'empereur czar Nicolas à traversait la ville de Bulle. Il ne faut pas croire que le tsar ait été le théâtre.

Car on ne saura pas ce que les scènes de civilisation, les ruines de la ville de Bulle.

Nous avons dit que les scènes de civilisation, les ruines de la ville de Bulle.

Car on ne saura pas ce que les scènes de civilisation, les ruines de la ville de Bulle.

Mais l'entreprise de Bulle était vouée à l'échec. Leur attaque commerciale fut en émoi. On leur devenait hostile.

blissement financier. Les objets d'équipement étaient vendus à vil prix.

Les repréailles des infortunés ennemi bien supérieur étaient de la ville sainte, si la Corne-d'Or, fu qu'on les atteignait et on les égorgait dans les cours, chiffre des Armées quelques Européens avant la nouvelle.

FEOILLE

MONS

« Prévenu bavarois proverbe du Palais: C'est qu'il semblerait épilé par le juge, prahisse son intention que chose du secret. Les plus simples. Aussi, obligés à un généralement plus. Enfermés dans une talle dans sa carapace avec la plus ombre.

À l'interrogatoire comme à regret, b. Ici, l'accusé était l'air de craindre de ple de ceux qui trou qu'ils s'efforcent d. En d'autres cir sa faveur.

— Expliquez-vous quête indirecte de Le meurtrier ne causait la liberté é L'éclat de ses y